



## Cercle Europe & Economie Sociale

## Echange avec Anna Athanasopoulou

*Cheffe d'unité « Proximité, économie sociale et industries créatives » à la DG GROW*

4 octobre 2021

*Le 4 octobre 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir Anna Athanasopoulou, cheffe de l'unité « Proximité, économie sociale et industries créatives » à la direction générale au marché intérieur (DG GROW), afin de discuter des travaux et dossiers en cours au niveau de la Commission européenne en matière d'économie sociale.*

- **Révision de la stratégie industrielle**

L'unité dédiée à l'économie sociale a récemment obtenu un nouveau titre en raison d'une restructuration au niveau de la DG GROW. Cela est également le résultat de la récente communication sur la révision de la stratégie industrielle de l'UE. L'approche présentée à cette occasion tire les leçons de la gestion de la crise et de la pandémie.

De plus, cette nouvelle approche identifie quatorze écosystèmes industriels distincts et parmi eux, l'économie sociale y trouve sa place. A noter que même si l'échange portait majoritairement sur les questions d'économie sociale, il a été rappelé que l'unité est également en charge des « industries créatives » qui ont été regroupées sous la même unité.

- **Trois volets prioritaires pour l'UE**

Lorsqu'on observe les priorités industrielles de l'UE, on perçoit l'importance donnée à l'accélération de la transition écologique et aux défis posés par la transition numérique. Un troisième volet serait lui l'autonomie stratégique, autre thème largement abordé par l'UE.

Ce dernier s'intéresse plutôt aux vulnérabilités et faiblesses identifiées à travers les différentes chaînes de valeurs et les dépendances qui existent au niveau des matières premières. C'est d'ailleurs, en grande partie, l'expérience de la pandémie qui nous a fait prendre conscience de cette faiblesse.

- **Futur plan d'action sur l'économie sociale**

Autrement, l'échange fut l'occasion de revenir sur l'avancée du dossier concernant la prochaine présentation d'un plan d'action sur l'économie sociale annoncée. Ce travail est principalement mené par Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux. L'idée est d'observer les progrès déjà réalisés depuis 2011 et de voir où l'UE souhaite aller d'ici 2030. Quels sont les défis ? Les opportunités ?

Si une grande partie des ambitions reposent sur la Commission, il faut également rappeler que celles-ci seront le résultat des actions des Etats membres et des acteurs de l'économie sociale. Dans le cadre de ce futur plan d'action, la DG GROW travaille étroitement avec les autres services concernés de la Commission, notamment la direction générale à l'emploi, aux affaires sociales et à l'inclusion (DG EMPL).

- **Présentation future d'un « pathway » dédié**

La Commission devrait également présenter une voie de transition (ou « pathway ») pour l'écosystème dédié à l'économie sociale. En effet, la Commission a commencé par travailler sur quatre autres écosystèmes prioritaires, notamment ceux les plus touchés par la pandémie comme le tourisme (« transition *pathway for tourism* »). Deux autres écosystèmes sont maintenant en projet : l'économie sociale et le textile.

Cette annonce devrait permettre de présenter des scénarios visant à identifier les différents défis, opportunités et aspects sur lesquels l'UE souhaite travailler avec les acteurs nationaux et régionaux. L'objectif est de réussir la transition écologique et numérique de l'économie sociale. Plus généralement, il s'agit d'entrer dans une période de cocréation avec les différents acteurs de l'économie sociale. Ce « pathway » devrait donc être défini en accord avec les parties prenantes de l'écosystème et il permettra de compléter le plan d'action attendu début décembre.

La Commission dispose déjà d'une bonne base de contributions de parties prenantes sur l'économie sociale, notamment dans le cadre de la préparation du plan d'action mais également du Sommet de Mannheim. En même temps, la Commission réfléchit à la manière de définir les paramètres de cette cocréation. Parmi les éléments envisagés, il pourrait y avoir des consultations, tables rondes, ateliers. Il faudra décider de ce qui est possible et trouver des modes de fonctionnement efficaces. La question est de savoir comment réunir les acteurs pour avoir des contributions bien ciblées et pertinentes. Néanmoins, les décisions à ce sujet n'ont pas encore été arrêtées et sont toujours en cours de réflexion.

- **Conférence de l'ESS à Strasbourg en 2022**

Les 17 et 18 février 2022, une conférence de l'ESS se déroulera à Strasbourg, à l'occasion de la présidence française du Conseil de l'UE. La Commission réfléchit actuellement à la façon dont elle pourrait se saisir de cet événement pour renforcer ses annonces et travaux sur l'économie sociale. D'ici là, le calendrier n'a pas encore été fixé même si l'idée reste de lancer les travaux directement après la présentation du plan d'action. Néanmoins, la Commission est bien consciente de l'importance de l'événement à Strasbourg et maintient un rythme soutenu concernant la communauté de l'ESS au niveau européen.

- **Prix européen de l'économie sociale**

Le 12 octobre, Social Economy Europe (SEE) organise en Slovénie, la première édition du Prix européen de l'économie sociale. Au niveau de la Commission, plusieurs réunions de préparation ont eu lieu avec la Présidence slovène du Conseil de l'UE concernant la tenue de cette conférence. La conférence devrait être riche en matière de contenu, avec des thématiques variées et des experts de différents horizons de l'économie sociale. Cet événement pourrait représenter une bonne réflexion pour les travaux sur le « pathway » de l'économie sociale. Il est clair que les conclusions de cette conférence aideront à alimenter le travail de la Commission en la matière.

- **Rapport sur les associations à profit limité**

L'unité a bien pris connaissance du projet de rapport sur les associations et organisations à profit limité, présenté récemment en commission JURI au Parlement européen. La Commission suit de très près les débats à ce sujet et attend avec grand intérêt la suite de ce travail. L'adoption en plénière de ce dossier est attendue pour le mois de janvier prochain.

- **Débats sur le projet de taxonomie sociale**

Durant l'échange, les membres du Cercle sont également revenus sur le projet de taxonomie sociale européenne qui demeure un chantier très important à définir. Tous les acteurs de l'économie sociale sont encouragés à se saisir de la consultation en ligne et d'y contribuer. La Commission multiplie les réunions sur ce dossier, notamment la DG GROW qui suit étroitement ces travaux, pour s'assurer que les contributions de l'économie sociale soient réellement prises en compte dans l'élaboration de cette initiative et que les financements aillent aussi vers ces formes d'organisations.